

MINISTERE DE L'INTEGRATION
ECONOMIQUE AFRICAINE

Le Ministre

#01393
PM/MIEA/CAB/CT1

15 NOV. 1994

Dakar, le

*BT
pour exploit
à l'annuaire
M. CT. G*

Objet : Transmission du rapport général
du séminaire sur les perspectives
à long terme de l'Afrique de l'Ouest

Je vous prie de trouver, ci-joint, le rapport général du séminaire conjointement organisé par mon département et l'Unité CINERGIE de la Banque Africaine de Développement les 4 et 5 Novembre 1994, à Saly Portudal sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest.

Je vous en souhaite bonne réception.

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE
Arrivée le 25. 11. 94
Départ le
N° 14339

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE - B.C.T.
Arrivée le 06 DEC 1994
LE MINISTRE
Magatte Thiam

//(-))

//))adame Ndioro NDIAYE
Ministre de la Femme, de l'Enfant
et de la Famille

Magatte THIAM

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

P R I M A T U R E

MINISTERE DELEGUE CHARGE
DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE
AFRICAINNE

SÉMINAIRE SUR L'ÉTUDE RÉGIONALE SUR LES PERSPECTIVES A LONG
TERME DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT GENERAL

ORGANISÉ DU 4 AU 5 NOVEMBRE 1994
PAR L'UNITÉ CINERGIE/BAD/OCDE
ET LE MINISTÈRE DE L'INTÉGRATION ECONOMIQUE AFRICAINE
DU SÉNÉGAL

Du 4 au 5 Novembre 1994 s'est tenu à Saly Portudal un séminaire sur l'étude prospective régionale sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest, organisé conjointement par la Cellule CINERGIE/BAD/OCDE et le Ministère Délégué chargé de l'Intégration Economique Africaine du Sénégal.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée le 4 Novembre 1994 à 11H 25 mn à l'Hôtel Savana Koumba de Saly, sous la présidence de Monsieur Daour CISSE, Ministre de la Ville.

Elle a été rehaussée par la présence de Monsieur Souty TOURE, Ministre délégué chargé de la Décentralisation et Monsieur Magatte THIAM, Ministre délégué chargé de l'Intégration Economique Africaine.

Outre la présence des membres du Gouvernement sénégalais ci-dessus cités, on y notait également celle de Monsieur Mahamane BRAH Chef de l'Unité CINERGIE et de Monsieur Chérif El Walid SEYE, chargé de la communication au sein de l'Unité CINERGIE.

Plusieurs experts des départements ministériels et des représentants d'Organisations Internationales, de Centres et d'Instituts de Recherche ont également pris part aux travaux de ce séminaire. (cf liste des participants jointe en annexe).

Deux allocutions ont été prononcées à la cérémonie d'ouverture, d'abord par M. Mahamane BRAH et ensuite par Monsieur le Ministre Daour CISSE.

M. BRAH s'est d'abord réjoui de l'organisation de ce séminaire à Dakar. Il a remercié les autorités sénégalaises et particulièrement le Ministre de l'Intégration Economique Africaine qui en ont permis la tenue.

Ensuite, il a procédé à une présentation de l'étude sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest réalisée pour l'Unité CINERGIE par une équipe pluridisciplinaire. A cet effet, il a défini les caractéristiques de l'évolution du peuplement de la sous-région avant de mettre en exergue les défis majeurs qui en résultent et les enjeux qui s'imposent aux Etats en ce qui concerne la gestion des mutations économiques, politiques et sociales engendrées par ce processus.

Enfin, il a terminé son allocution en remerciant tous les participants au séminaire et en souhaitant plein succès à ses travaux.

S'adressant aux séminaristes, le Ministre CISSE a tenu d'abord à remercier son collègue de l'Intégration Economique Africaine Monsieur Magatte THIAM d'avoir bien voulu l'inviter à présider la cérémonie d'ouverture de ce séminaire.

Il a ensuite adressé ses félicitations aux auteurs de l'étude, et et a souligné tout l'intérêt que le Sénégal attachait à celle-ci.

Il précisera ensuite que le Sénégal, tout en cherchant à résoudre les préoccupations quotidiennes des populations, n'en inscrit pas moins sa politique dans une perspective à moyen et long termes comme en atteste l'étude prospective Sénégal 2015 et d'autres en voie de réalisation.

Face aux multiples défis auxquels les populations se trouvent confrontées, il a estimé que la politique de développement économique et social, ainsi que celle de coopération et d'intégration africaines devront être fondées sur la dialectique du régional et du national. En d'autres termes, a - il dit, il s'agira de "penser régional pour agir national".

Il passera ensuite en revue les différents problèmes examinés dans l'étude avant de mettre en exergue le rôle de l'agriculture dans les économies ouest africaines et, la place de choix qui lui est réservée en conséquence dans les politiques et programmes de développement au Sénégal.))

Pour terminer, il a tenu à sensibiliser les séminaristes sur le meilleur parti que le Sénégal pourrait tirer et ne manquera pas de tirer des recommandations contenues dans l'étude prospective régionale réalisée par l'Unité CINERGIE/BAD/OCDE.

I. LES TRAVAUX EN PLENIERE DU 4 NOVEMBRE 1994

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont poursuivis dans l'après-midi du 4 Novembre 1994.

Les séminaristes ont entendu trois (3) communications qui ont été suivies de débats.

1.1 Première séance plénière

Elle a été présidée par M. Daour CISSE, Ministre de la Ville.

Le premier exposé présenté par M. Serge SNRECH du Club du Sahel avait pour thème "Evolution du peuplement de l'Afrique de l'Ouest".

Après avoir donné les raisons qui ont poussé le Club du Sahel à entreprendre cette étude, M. SNRECH a rappelé que celle-ci se fondait sur le facteur démographique, considéré comme élément clef de changement dans les sociétés Ouest Africaines. Présentant l'étude, il a noté que :

- la région Ouest Africaine reste caractérisée par une très grande mobilité de la population.
- l'intérêt économique des marchés urbains expliquerait mieux la densité de la population rurale à leur proximité.
- la division du travail entre villes et campagnes s'est faite essentiellement sur la base de la taxation des exportations de produits agricoles.
- l'accroissement de la population régionale est inévitable à court terme. Ainsi, les mesures prises pour maîtriser cet accroissement, n'auront, malgré leur efficacité, d'effet qu'à moyen ou long terme.

Après cette présentation, les participants ont formulé les remarques et suggestions relatives notamment :

- Aux effets des infrastructures socio-économiques sur le peuplement.

- Au rôle joué par les centres urbains en ce qui concerne la fourniture de services aux populations rurales.

- Aux causes profondes de la croissance urbaine au Sénégal à partir de 1960.

- A l'incidence des projets sur la distribution de la population.

Quelques interrogations ont été formulées, portant pour l'essentiel sur :

- les différents pourvoyeurs de devises

- les critères retenus pour la définition de la Ville

- la consultation et l'exploitation de la documentation relative à l'intégration en AOF pour les besoins de l'étude

- la promotion du développement des populations urbaines

- l'importance des conflits dans les problèmes de peuplement

Des réponses ont été apportées à ces différentes interrogations par M. SNRECH qui a été complété par M. BRAH et par le Ministre de la Ville.

1.2 Deuxième séance plénière

Elle a été également présidée par le Ministre de la Ville et l'exposé introductif portant sur le thème "Peuplement et économie" a été fait par M. I. David NAUDET.

L'approche relative à l'étude "peuplement et économie" repose sur trois éléments fondamentaux :

- l'évaluation des performances de l'économie réelle
- les grandes transformations économiques
- les perspectives.

Il ressort de cette étude que le fait majeur constaté pendant ces trente dernières années en Afrique de l'Ouest est l'émergence de la compétition. Celle-ci s'est faite en trois périodes se traduisant ainsi :

1./ La compétition est exclue du fonctionnement de la société et de l'économie

C'est la période de l'unité et de la complémentarité dans les différents secteurs de l'économie (secteurs agricole et minier pourvoyeurs de devises, secteur vivrier et le secteur informel).

La redistribution des revenus s'est faite à travers les Dépenses publiques, les migrations inter-Etats et le secteur informel.

2./ l'existence de la compétition

Elle correspond à la période de turbulence. L'entrée des pays africains dans la compétition internationale s'est effectuée dès les années 1970 avec la concurrence des pays asiatiques. Les Etats ont réagi par une attitude de repli et de blocages et l'écart entre production et consommation nationale n'a pas été très important.

3./ l'adaptation et la mutation

La concurrence commence à s'étendre dans certains secteurs tels que la transformation des produits vivriers, les marchés financiers...

L'adaptation s'est manifestée à travers la diversification des économies, l'émergence d'une économie locale et d'un marché régional...

Face à cette évolution de l'économie africaine dans la compétition, l'étude a dégagé trois scénarii d'avenir à moyen terme :

a) Attitude de repli

Ce scénario se caractérise par une exacerbation des rentes internationales, un faible développement du marché régional avec comme conséquence, la résignation des partenaires au développement.

b) Orthodoxie des pôles

La tendance serait, dans ce cas, à l'organisation des Etats autour de pôles de développement (ex Nigéria, Zone Franc). Cette situation est susceptible de créer des tensions entre les pôles et même à l'intérieur des pôles.

c) Adaptation à la compétition

Cette adaptation pourrait passer par la conquête du marché régional par des PME déjà présentes au niveau des différents Etats - l'Etat jouerait un rôle de promoteur des dites PME.

Cet exposé a suscité un certain nombre de questions portant notamment sur :

- le scénario adéquat pour le développement durable en Afrique
- l'évolution souhaitable pour le secteur informel
- L'opportunité ou non de globaliser l'économie ouest africaine, eu égard notamment aux différences entre pays (le Nigéria et le Sénégal par exemple)

- les problèmes monétaires et l'ajustement structurel dans les politiques communautaires

- le problème de l'élaboration des politiques communautaires par rapport aux politiques nationales

- le point de départ de l'intégration, politique nationale ou politique communautaire ?

M. NAUDET a répondu pour l'essentiel mais de façon sommaire à toutes ces questions. Celles-ci devraient être approfondies au cours des travaux d'atelier.

1.3. Troisième séance plénière

C'est le Ministre délégué chargé de la Décentralisation qui a présidé cette séance dont le thème portant sur "l'évolution politique et sociale de la sous-région" a été introduit par M. Chérif Elvalide SEYE de l'Unité CINERGIE.

L'exposé de M. SEYE a consisté, dans un premier temps, à identifier les conséquences de l'évolution démographique sur la vie politique et sociale de l'Afrique de l'Ouest et dans un deuxième temps à proposer des objectifs politiques et sociaux que la sous-région pourrait s'assigner.

S'agissant des conséquences de l'évolution démographique sur la vie politique et sociale de la sous-région, M. SEYE a distingué plusieurs périodes.

- période 1960 à 1963 (années des indépendances) : elle est marquée par l'émergence d'Etats relativement démocratiques qui tirent leur source d'inspiration de la constitution française de 1958.

- période 1963 - 1975 est caractérisée par l'avènement des coups d'Etat militaires et des régimes autoritaires.

- les années quatre vingt dix sont marquées par d'importants bouleversements liés, en partie, aux changements intervenus dans les pays d'Europe de l'Est.

Cette période marque également l'ère des conditionnalités imposées aux pays de la sous-région par les bailleurs de fonds comme préalables à toute aide financière.

Les régimes politiques nés de ces bouleversements garantissent, pour l'essentiel, le pluralisme politique, les libertés publiques et la liberté de la presse, les élections libres et transparentes, mais ils n'en sont pas moins confrontés à de sérieux problèmes tendant à remettre en cause la démocratie. Ces problèmes se résument essentiellement :

- à l'attitude des bailleurs de fonds qui ne font pas suffisamment preuve de compréhension vis-à-vis des difficultés auxquelles sont confrontés ces nouveaux pouvoirs ;

- à l'indigence des Etats dont les difficultés économiques, voire de trésorerie entament leur crédibilité.

- à l'échec de la socialisation tant au niveau de la famille que de l'Ecole ;

- à l'absence de référentiel social, contrairement à la génération des indépendances qui était entièrement mobilisée dans la lutte contre le colonialisme.

Pour inverser cette tendance, M. SEYE préconise la poursuite, par les Etats de la sous-région, des objectifs suivants :

- Passer de la démocratie formelle à un véritable vécu démocratique.

- Assurer une bonne éducation civique prenant en compte les problèmes de la démocratie.

- Accepter la revendication à un "mieux vivre" des populations.

- Créer un véritable Etat de droit qui respecte scrupuleusement les droits de l'homme.

- Elever au plus haut point le respect de la gestion publique.

- Rapprocher davantage l'Etat des populations, ce qui passe par la création d'un Etat de type nouveau, réhabilité par la légitimité du pouvoir et par la reconnaissance et le respect des identités.

Plusieurs interventions ont suivi l'exposé de M. SEYE. Elles ont mis l'accent sur l'absence de perspectives institutionnelles à l'horizon 2020, au niveau de l'étude.

La question a été également posée de savoir si l'évolution politique en Afrique du Nord, en Afrique Centrale et Australe n'aurait pas d'incidences sur les réalités politiques actuelles de la sous-région Ouest Africaine.

Les problèmes relatifs à la justice sociale et à la nécessité pour les populations de prendre en main leur avenir tant au niveau national que régional, en particulier dans le processus d'intégration économique africaine, ont été soulevés.

Certaines solutions comme la revendications d'identité (ethnique, religieuse, régionale etc...) sont apparues comme incompatibles avec l'intégration africaine.

Il a été également noté un déclin de l'influence des partis politiques au profit d'autres forces sociales tels que les mouvements associatifs et la société civile. S'agissant de cette dernière, des réserves ont été émises quant à sa nature et à ses objectifs, qui du reste ne sont pas toujours conformes aux idéaux démocratiques.

La décentralisation a été perçue comme un moyen efficace de solution à plusieurs problèmes auxquels les populations sont confrontées. La complémentarité avec l'intégration économique a été fortement relevée.

II. LES TRAVAUX EN ATELIERS DU 5 NOVEMBRE 1994

La deuxième journée du séminaire a été consacrée à l'approfondissement des questions abordées la veille en plénière.

Les travaux se sont déroulés au sein de trois (3) ateliers.

- Les travaux de l'atelier N°1 se sont déroulés sous la présidence de M. Alia Diène DRAME conseiller technique du Premier Ministre, avec comme rapporteur M. Mame Ndiobo DIENE de l'Unité de politique Agricole du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture.

M. Serge SNRECH du Club du Sahel a introduit le thème qui portait sur **"agriculture et interdépendances villes - campagnes"**.

Dans son exposé liminaire, M. SNRECH a parlé de nos villes qui ont une origine exogène de la croissance agricole, avant d'aborder la montée en flèche du taux d'urbanisation de la sous-région qui est passé de 3 % à 40 % de la la période coloniale à nos jours.

Il a défini le taux d'urbanisation (20 %) déterminant le seuil de fonctionnalité du marché céréalier et celui à partir duquel les cultures vivrières accèdent à un niveau d'entreprise rentable qui est de 40 %.

L'animateur de l'atelier a ensuite déterminé les raisons pour lesquels l'urbanisation est un phénomène nécessaire pour l'avenir de la sous-région avant de mettre en relief le double rôle de l'agriculture qui consiste à assurer la production et à réguler le marché du travail.

Il a terminé son exposé par le développement urbain qui devrait s'orienter vers la création de biens et services aptes à contribuer à la réalisation d'investissements capables de générer des gains de productivité.

Les débats qui ont suivi cette introduction ont été sanctionnés par des recommandations orientées vers des axes d'études et de recherches.

- L'atelier N° 2 était présidé par Monsieur Magatte THIAM Ministre de l'Intégration Economique Africaine. Il avait pour rapporteur M. Mamadou SOW, Chef de la Division des Organisations et Communautés Régionales au MIEA. Il a travaillé sur le thème "**Economie urbaine et marchés nationaux et régionaux**".

Le rapport introductif de ce thème présenté par M. J. David NAUDET était axé sur les questions suivantes :

1./ Existe-t-il réellement un dynamisme de l'entreprise privée en Afrique de l'Ouest ? Si oui, quelle forme revêt ce dynamisme ?

2./ Comment l'Etat peut-il accompagner la dynamique de secteur privé ?

3./ Le marché régional doit-il être un relais à l'insertion des économies dans le système international ?

Ces interrogations ont donné lieu à un riche débat qui a abouti à des recommandations d'ordre politique et à d'autres relatives à des axes d'études et de recherche qui figurent toutes à la troisième partie de ce rapport général.

- L'atelier N°3, présidé M. Mahamane BRAH Chef de la Cellule CINERGIE - M. Cheikh Seydi Aboubakar MBENGUE en était le rapporteur. Il avait pour objet de réfléchir sur les tendances de l'évolution socio-politique de la région ouest-africaine à l'horizon 2020 relativement aux questions liées à la gouvernance.

L'exposé introductif a été présenté par M. BRAH qui a défini le type d'Etat nécessaire au développement harmonieux des pays de la sous-région. Il a été complété par M. Ibrahima SALL, Directeur de programme au CODESRIA.

Les discussions qui ont suivi, ont permis de cerner les caractéristiques de l'Etat modèle et de formuler des recommandations fort pertinentes qui figurent à la troisième partie de ce rapport.

III. RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

A l'issue de ses travaux, le séminaire sur l'étude régionale sur les perspectives à long terme en Afrique de l'ouest a adopté les résolutions suivantes :

3.1. Recommandations sur la Gouvernance

a) la nécessité pour l'Afrique de l'Ouest de bâtir des Etats solides capables de prendre et de conduire les décisions majeures en matières économique et politique A été affirmée avec insistance.

Toutefois ces Etats devront être des Etats de droit, soucieux du respect des Droits de l'Homme.

b) La gouvernance démocratique a été préconisée comme moyen efficace, entre autres, de lutte contre la corruption.

c) Les Etats de droit, solides et démocratiques devraient être tournés vers une perspective régionale.

d) Ces Etats devraient être dirigés par des hommes capables de conduire les politiques idoines et dont la légitimité du pouvoir serait incontestable.

e) La légitimité du pouvoir passe par :

- le respect et le maintien de la démocratie parlementaire
- le renforcement du caractère interventionniste de l'Etat et le dépérissement du "moins d'Etat" en raison des attentes des pays en matière de création d'infrastructures de base et des impératifs de l'intégration économique régionale ;
- l'émergence de nouvelles formes de gestion de la chose publique impliquant le transfert de certaines compétences de l'Etat à des structures décentralisées d'où la nécessité d'accélérer et d'encadrer le processus de régionalisation ;
- la prise en compte des réflexes identitaires, quelle que soit leur nature, par les décideurs, afin d'éviter que leur persistance, faute de solutions correctes, ne porte atteinte à la démocratie.
- la sensibilisation suffisante des opinions publiques sur les problèmes d'intégration notamment les questions liées aux abandons de souveraineté.

f) Le séminaire, soucieux de voir les structures chargées de l'intégration et de la coopération économiques dotées de moyens adéquats de travail, recommande vivement :

- le renforcement des capacités des départements ministériels chargés, sous l'autorité du Chef de l'Etat, de la conception et de la mise en oeuvre de la politique de coopération et d'intégration économiques (Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Ministère de l'Intégration Economique Africaine, Ministère du Commerce et de l'Artisanat)

- Un appui institutionnel conséquent au Ministère de l'Intégration Economique Africaine pour lui permettre de répondre pleinement à sa vocation régionale.

3.2 Recommandations relatives à "l'économie urbaine et les marchés nationaux et régionaux".

Elles sont de deux ordres: les recommandations d'ordre politique et celles qui ont trait aux axes d'études et de recherche.

3.2.1 Les recommandations d'ordre politique

a) Les Etats et leurs partenaires devraient adapter les mécanismes de financement des PME aux besoins réels des entreprises et à leurs capacités financières.

b) Les mêmes Etats devraient accroître les opportunités de développement des entreprises privées par des politiques actives de gestion de la compétitivité.

Il s'agit de restaurer le cadre macro-économique et de l'adapter au contexte de la concurrence.

c) Il est suggéré le développement des programmes d'infrastructures et la connexion des différents marchés, à travers une politique d'aménagement du territoire adaptée.

d) L'intégration économique devrait se construire à partir des acquis déjà existants : commerce des produits alimentaires, institutions d'éducation et de recherche, etc...

e) Il est vivement recommandé de favoriser et de soutenir les occasions de rencontres entre opérateurs économiques des différents pays de la sous-région.

f) Il est préconisé de rendre compétitifs les chemins de fer du Sénégal.

3.2.2 Les axes d'études et de recherche

Ils sont au nombre de cinq (5)

a) Instauration d'une dynamique des PME basée sur des cas concrets et incluant l'entrepreneuriat artisanal : définition du statut et de la nature du dialogue avec l'Etat.

b) Système de financement par des réseaux basés sur le contrat individuel (exemples des libano-syriens, des groupements mourides, des tontines, etc...).

c) Etude régionale sur les potentialités du Sénégal dans le secteur des services de deuxième génération: éducation, formation, santé.

e) Etude sur le système d'informations économiques et commerciales du Sénégal.

f) Poursuivre et redynamiser l'étude sur la compétitivité du système productif Sénégalais.

3.3. Recommandations relatives à "l'Agriculture et les interdépendances villes - campagnes".

Elles concernent toutes des axes d'études et de recherches relatifs aux thèmes ci-après :

a) Place de l'agriculture sénégalaise dans le contexte de l'agriculture ouest africaine.

b) Place de l'agriculture sénégalaise dans la stratégie de développement national.

c) Prise en charge du coût macro-économique pour un passage vers une agriculture durable et préservatrice de l'environnement (comment et qui doit en assurer la charge ?)

d) Quels types de villes et leur synergie dans le développement ? Autrement dit, quelles structures territoriales faut-il au Sénégal pour rendre la trilogie Urbanisation - Agriculture - Industrialisation efficace et durable ?

e) Evaluation et réactualisation de l'Etude prospective Sénégal Horizon 2015, en tenant compte à la fois de l'Etude sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest et de la création de l'UEMOA.

IV. SEANCE DE CLOTURE DU SEMINAIRE

Elle s'est déroulée dans l'après midi du 5 Novembre 1994.

Elle a été marquée par la présentation et l'adoption des rapports des travaux d'atelier.

Ensuite, les participants au séminaire ont entendu deux (2) allocutions, celle de M. Mahamane BRAH Chef de l'Unité CINERGIE et celle de M. Magatte THIAM Ministre de l'Intégration Economique Africaine.

M. BRAH s'est félicité de l'esprit d'ouverture qui a caractérisé les débats.

Il s'est réjoui du succès éclatant de la rencontre de Dakar qui a bénéficié de la préparation suivie et méthodique de M. le Ministre Magatte THIAM à qui il a rendu un vibrant hommage.

Il a également adressé ses félicitations et ses remerciements à tous les séminaristes pour la qualité de leur contribution.

Dans son discours de clôture du séminaire, M. Magatte THIAM, Ministre de l'Intégration Economique Africaine s'est déclaré satisfait des résultats obtenus. A cet égard, il a exprimé ses vifs remerciements à la Cellule CINERGIE et à tous ceux qui ont pris part à cette rencontre qui contribuera de manière décisive à la popularisation de l'étude.

Il a émis le souhait de voir les résultats des travaux servir de point d'appui aux décideurs et aux acteurs de l'intégration économique africaine.

De même , il a formulé le voeu que ces résultats militent en faveur du prolongement de la coopération avec l'Unité CINERGIE de la Banque Africaine de Développement.

Pour terminer, Monsieur le Ministre a assuré les participants au séminaire et notamment de la Cellule CINERGIE de la volonté du Chef de l'Etat, du Premier Ministre et du Gouvernement Sénégalais de tout mettre en oeuvre pour une application diligente des recommandations issues de la réunion de Dakar.